ENTREE EN 6ème

3 procédures distinctes – collège des Hauts de Seine – Académie de Versailles

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **AFFECTATION**L’école affecte les élèves **via une application nationale e**n fonction des zones de sectorisation. Le calendrier est académique.Documents concernés transmis par l’école :Les volets 1 et 2 (mars)Les imprimés de demande de dérogation  | **ADMISSION**Le conseil des maîtres de l’école se réunit et émet une proposition puis une décision sur la poursuite de la scolarité. Le calendrier est académique.Documents concernés  transmis par l’école :Notification de décision (fin avril) | **INSCRIPTION**Le collège adresse aux écoles ou aux familles les dossiers d’inscription.Le calendrier est établi par le collègeDocuments concernés transmis par le collège  de secteur à l’école. Pour les autres collèges à retirer sur place. (mai-juin)Le dossier inscription |

**Vous avez à** :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| * Compléter le volet 1 en respectant les dates -joindre les documents demandés - rendre le tout à l’école
* Compléter le volet 2 en respectant les dates - joindre les éventuels imprimés de demande de dérogation - rendre le tout à l’école.
 | * Retourner à l’école la notification de proposition acceptée ou non et signée
* Conserver la notification de décision pour le collège.
 | * Compléter le dossier d’inscription et joindre les documents demandés
* Rapporter le dossier au collège en respectant les dates.
 |

Dossier scolaire : le dossier scolaire d’un élève est constitué de :

* Les livrets du CP au CM2 (remis aux familles fin CM2 – copie livret CM2 transmis au collège) – **actuellement Livret Scolaire Unique**
* Les attestations de premiers secours, d’éducation à la route, de langue niveau A1 ou A2 (transmis au collège directement)